

LA MICROFINANCE AU SUD SOUMISE AU GRAND RENVERSEMENT

Jean-Michel SERVET

« Of course, things were going very well on the collective farms. Stalin was certain of this after seeing Cossacks of the Kuban and reading Cavalier of the Golden Star. Both authors had visited collective farms. They had seen everything and reported what they had seen, and it was obviously good. And Stalin himself had talked with collective farmers in presidiums. »

Aleksandr I SOLZHITSYN, *The First Circle*, trad. New York, Harper and Row Edition, 1968, p. 109.

La difficulté pour comprendre ¹ la situation de la microfinance dans la crise ² est que ce secteur de la finance se situe aujourd'hui à la charnière

1. Nous remercions Bernard Castelli, Pierre Dockès, Isabelle Guérin et Thierry Pairault pour leurs réactions à une première mouture de ce texte ainsi que les étudiants de la promotion VI du Master professionnel en Développement durable et Organisations de l'université Paris-Dauphine (mars 2009) pour leur contribution à cette réflexion sur l'impact de la crise sur les institutions de microfinance. Notre travail de terrain au Mexique en février 2009, qui a servi de base à cette analyse plus générale, a été réalisé grâce au soutien de l'ANR Rume-IRD.

2. Un des premiers articles parus en français sur les conséquences possibles de la crise pour la microfinance est celui de Laurent LHERIAU, « Crise financière globale et microfinance », *Techniques financières et développement*, n° 93, décembre 2008, p. 45-58. Il met principalement en avant les aspects réglementaires et n'analyse pas les causes sous-jacentes touchant notamment aux rapports entre travail et capital et aux limites du système d'accumulation prévalant. Sur crise et microfinance, voir les débats organisés par le CGAP et Sommet du microcrédit cités ci-dessous en note 37. Après la rédaction de cet article, nous

de deux mondes, tant d'un point de vue structurel qu'idéologique : à la base, le petit peuple laborieux ; au sommet, la haute finance. Le petit peuple est celui des exclus des services financiers des banques³ ils sont producteurs dans des cadres dits « informels ». D'une certaine façon, l'attribution en 2006 du prix Nobel de la Paix à Muhammad Yunus et à la Grameen Bank puis, en 2007, la vente des actions de Compartamos S A⁴ ont constitué deux événements pensés comme incarnant cette opposition. Ils expriment la tension entre ce qui a pu être vécu comme un fait positif d'un côté et vu comme négatif de l'autre, alors que cette opposition est trop souvent caricaturale et cache des réalités beaucoup plus complexes⁵ où les « bons » et les « mauvais » ne sont sans doute pas nécessairement ceux auxquels on s'attend. Compartamos est souvent mal connu de nombre de ses détracteurs et ce cas est devenu un bouc émissaire facile lavant à bon compte nombre d'acteurs de tout soupçon de dérives chrématistiques⁶.

Les vagues successives de financement de la microfinance doivent être relevées. Une première avait eu un mobile social, humanitaire ou caritatif ; illustrent notamment Oikocredit, institution en lien avec le Conseil œcuménique des Églises, et la SIDI créée en France à l'initiative du Comité catholique contre la faim et pour le développement. Dans cette démarche de responsabilité sociétale, on peut inclure ProFund mis en place par Accion, Fundes (The Foundation for Sustainable Development)

avons pris connaissance de Bernd BALKENHOL, « The impac of the Current Financial Crisis on Microfinance », *Finance et Bien commun*, n° 31-32, p. 79-83.

3. DEMIRGÜÇ-KUNT A., BECK Th., HONOHAN P. (ed.), *Finance for All ? Policies and Pitfalls in Expanding Access*, Washington, D. C., BIRD, 2007, 249 p.

4. Ce débat est résumé dans SERVET J.-M.: « La responsabilité sociale des institutions de microfinance dans le contexte de leur commercialisation », *Contribution aux Journées scientifiques du Réseau Entrepreneurial/AUF*, Université du Québec à Trois-Rivières, Québec 27 au 27 mai 2009.

5. Robert CULL, Asli DEMIRGÜÇ-KUNT, Jonathan MORDUCH, « Microfinance Meets the Market », [*forthcoming Journal of Economic Perspectives*] *Policy Research Working Paper* n° 4630, The World Bank Development Research Group, Finance and Private Team, May 2008, p. 11, 19, 20 : les auteurs montrent que la majorité des institutions de microfinance ont encore une forme juridique d'organisations de la société civile et non de banques et qu'un faible nombre fait l'objet de placements à but lucratif par exemple. Remarquons ici que c'est moins la forme juridique qui compte que la gestion d'un projet et ses ambitions effectives (au-delà des discours plus ou moins généreux) pour déterminer le degré de solidarité d'un projet. Voir MORVANT, SERVET, SOULEYMAN [à paraître 2010].

6. Voir la mobilisation des catégories de l'éthique chez Commons pour analyser la crise par Bruno THÉRET : « L'argent de la mondialisation : en quoi pose-t-il des problèmes éthiques ? Un point de vue régulationniste commonsien », *Sociétés, Politiques comparées, Revue européenne d'analyse des sociétés politiques*, n° 10, décembre 2008, p. 5-10. Voir aussi Marcel HENAFF : *Le prix de la vérité*, Paris, Seuil, 2009.

et Calmeadow⁷. Les souscriptions à des fonds étaient associatives ou militantes. La deuxième vague d'investissements a été celle des institutions financières internationales (multilatérales comme la SFI du groupe de la Banque mondiale) ou issue des coopérations nationales comme KfW allemande, l'AFD française ou le FMO néerlandais. La troisième vague qui précède l'entrée plus récente dans le secteur des banques commerciales (la première a été Citigroup), est celle de fonds spécialisés à destination du Sud et de l'Europe orientale. Les plus connus sont d'origine suisse : Dexia Microfinance (1998) géré par Blue Orchard et Responsibility Global Microfinance Fund (en lien avec le Crédit suisse) ; à signaler aussi SNS Microfinance Fund d'origine néerlandaise. En Europe des États comme les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suisse ont créé des conditions institutionnelles financières favorables à cette expansion. Pour ce qui est de ces financements à but lucratif, la recherche d'une diversification des placements a conduit à ce qu'une attention croissante leur soit portée. Il a été conseillé qu'ils ne dépassent pas le vingtième des portefeuilles et que ceux-ci soient composites pour limiter les risques en les dispersant. Les placements internationaux en microfinance, sous la forme de prêts ou de participations au capital (*equity*) des institutions de microfinance, ont triplé entre 2004 et 2006 et se sont accrus jusqu'en 2008 à un rythme supérieur à 25 % par an. Le montant d'actifs serait passé de 4 milliards de dollars en 2006 à 7 milliards en 2008 répartis dans 104 fonds, auxquels il convient d'ajouter des interventions des grandes banques commerciales et celles des investisseurs institutionnels⁸. Chacune de ces vagues de placements en microfinance s'est additionnée au fil du temps.

7. Les origines d'Accion sont en 1961 celles du volontariat d'étudiants des États-Unis dans des bidonvilles de Caracas. Celles de Fundes en 1984 sont une initiative de S. Schmidheiny (fondateur du World Business Council for Sustainable Développement et de l'archevêque de Panama, Marcos McGrath. Calmeadow naît au Canada en 1963 comme une ONG fondée sur des principes de charité.

8. Selon Brad SWANSON, (2007) « The Role of International Capital Markets in Microfinance », *Developing World Markets*, 19 p., le portefeuille des institutions de microfinance pourrait être porté à 200 milliards de dollars en tenant compte d'un accroissement de leurs clientèles et des besoins de financement de celles-ci ; la croissance de 25 % par an pourrait se prolonger au cours des prochaines années. Si l'on imagine que le nombre de clients passe de 100 millions à 500 millions, voire un milliard, au cours des dix ou vingt prochaines années, et en estimant l'encours moyen de crédit entre 200 et 500 dollars, le portefeuille total des institutions de microcrédit pourrait alors se situer entre 100 et 500 milliards de dollars. Sur cette expansion voir aussi : CGAP, « MIV Performance and Prospects : Highlights from the CGAP 2009 MIV Benchmark Survey », CGAP Brief sept. 2009, 6 p. ; Épargne sans frontière (2009), *Microfinance : l'intervention des banques françaises à l'étranger*, Paris, Agence française de développement, oct. 2009, 118 p. ; Microned (2009), *Trends in Microfinance 2010-2015*, Triodos Facet, May 2009, 13 p. On doit noter que, dans les statistiques diffusées, il est extrêmement difficile de distinguer à

Par cette tension, la microfinance constitue simultanément à son échelle une partie du problème mais aussi de sa solution. C'est donc peut-être pour elle une opportunité pour contribuer à des alternatives⁹ en inversant les compromis mêmes qui avaient été tissés dans son développement et en réorientant ses objectifs, en la faisant basculer ou rebasculer du principe de marché vers celui de la réciprocité¹⁰. C'est en cela qu'elle peut contribuer au *grand renversement*¹¹ des façons d'agir et de penser, au-delà de son poids économique et financier à travers les modèles qu'elle incarne.

Il nous paraît donc indispensable d'inscrire dans une perspective critique de long terme l'analyse des relations entre crise et microfinance. De ce point de vue, nous présenterons d'abord les modèles idéologiques dominants qui ont porté le développement de la microfinance, en montrant comment ils sont aujourd'hui inadéquats et s'effritent sous les effets de ce grand renversement. Puis, dans un second temps, ayant tracé ce cadre ou plutôt ce système de contraintes, nous aborderons les modalités de la crise quant au fonctionnement des institutions de microfinance et de leurs capacités, variables, d'y faire face dans différents contextes.

chaque étape les apports publics des apports privés ; un certain nombre de pays (tout particulièrement l'Allemagne) appuient des fonds de financement de la microfinance, qui ont forme d'institutions privées ; ce qui fait qu'une fraction significative des placements à forme commerciale provient en fait de ressources ... des États.

On doit aussi relever que les prospectives sur la croissance possible des investissements privés en microfinance ne sont pas linéaires car elles ne tiennent pas compte du fait que plus la densité de l'offre de microcrédits s'accroît dans une zone, plus les risques de surendettement des clients et de défaillances des institutions augmentent. Le taux d'expansion des fonds de microfinance s'est considérablement ralenti en 2009. Dans le quotidien *Le Temps* (18 décembre 2009), un journaliste très informé du domaine, Frédéric LELIÈVRE, a publié un article sous le titre : « La croissance de la microfinance divisée par trois ». Il relève notamment que le ResponsAbility Global Microfinance Fund a accusé le premier rendement négatif mensuel de son histoire (- 0,33%) du fait de ses provisions face à la situation du microcrédit au Nicaragua ; sur les onze premiers mois de 2009 le gain n'est plus que de 0,77% alors qu'il avait été de 6,44% en 2008 et de 7,7% en 2007. De même, le fonds Dexia Micro-Credit (BlueOrchard) a un rendement nul depuis septembre 2009 alors qu'il est de 2,17% sur l'année, mais ce qui est deux fois moins qu'en 2008 et constitue sa plus mauvaise performance des huit dernières années.

9. LAVILLE J.-L., CATTANI A. D. (ed.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard ; SERVET J.-M., « Financiarisation et dynamique d'alternatives solidaires », Contribution au World Social Finance Summit, Québec, 5 juin 2008.

10. Au sens donné par J.-M. SERVET 2007, « Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, Une contribution à la définition de l'économie solidaire », *Revue Tiers-Monde*, n° 190, avril-juin, p. 255-273.

11. J.-M. SERVET : *Le grand renversement. De la crise au renouveau solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer [à paraître 2010].

Au cœur de la microfinance contemporaine, des logiques antithétiques nées d'échecs passés

À partir des années 1980, la microfinance s'est révélée progressivement comme un vecteur fort de la croyance en la capacité de ceux désignés comme « pauvres » (selon une définition économique ¹²) de se doter de moyens autonomes de vivre en développant des activités génératrices de revenus. Le modèle en était un travail indépendant *via* l'essor de micro-entreprises. Conçue très souvent à travers le seul microcrédit à court terme pour le financement de micro-entrepreneurs, la microfinance a ainsi été présentée comme une façon pour chacun de compter sur ses propres forces grâce à des ressources procurées essentiellement à travers le marché. Peu importe à ce niveau que la réalité puisse s'éloigner assez largement de ce système de croyances ¹³. De ce point de vue, la foi dans les vertus supposées du microcrédit s'apparente dans sa naïveté à la croyance dans les années 1960 aux bienfaits des communes populaires chinoises ¹⁴, ou pour certains dans les années trente

12. Jean-Michel SERVET, 2007, « Les illusions des objectifs du Millénaire », in : Elsa LAFAYE DE MICHAUX, Éric MULOT, Pépita OULD-AHMED (éd.), *Institutions et développement : La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Rennes, Presses universitaires, 2007, p. 63-88.

13. Au cours de l'année 2009, des visions critiques du microcrédit se sont répandues. Voir par exemple David RODMAN, Jonathan MORDUCH, « The Impact of Microcredit on the Poor in Bangladesh: Revisiting the Evidence », Working Papers 174, Center for Global Development, 2009, et Anu MUHAMMAD, « Grameen and Microcredit. A tale of Corporate Success », *Economic and Political Weekly*, August 29, vol. XLIV, n° 35, 2009, p. 35-42.

14. Le lieu emblématique en était Dazhai, petit village situé dans la province chinoise du Shanxi, à 45 kilomètres de la ville de Yangquan, devenu une « brigade de production » avec la création des communes populaires en 1958 et à partir de 1966, une « brigade modèle » donnée en exemple à toute la Chine et visitée chaque année par des milliers de personnes. Roderick LEMONDE MACFARQUHAR, *The Hundred Flowers Campaign and the Chinese Intellectuals*, New York, Praeger, 1960 p. 108, montre ces paysans chinois n'osant pas dire la vérité à Mao en visite dans leurs villages. Nous remercions Thierry Pairault pour cette référence.

à celles des sovkhozes et de kolkhozes soviétiques¹⁵ apportant enfin un prétendu bien-être attendu par l'Humanité¹⁶.

Avec le microcrédit, l'accent par exemple a été souvent placé sur la création d'activités par des personnes à la recherche d'un emploi ; s'y ajoutent aujourd'hui quelques timides formes de microcrédit dit « social » ne liant plus prêt et création d'activités mais pouvant simplement favoriser une réinsertion de l'emprunteur par l'acquisition ou la réparation d'un véhicule, par l'achat de lunettes, de meubles permettant d'accueillir des proches, par le financement d'une caution permettant de louer un logement ou d'un déménagement pour accepter un emploi (voir par exemple en France les expériences très pertinentes du Secours catholique et de la Croix rouge). Or, il convient de distinguer très nettement ces formes de microcrédit au Nord des pratiques du Sud. Dans le premier cas, le microcrédit fait partie des politiques pour l'emploi et de lutte contre le chômage en encourageant principalement l'auto-emploi mais aussi plus généralement l'insertion. En revanche, dans la plupart des pays en développement, il est pour l'essentiel un mode de financement de personnes déjà engagées dans les activités dites « informelles ». Notons ici que ces prêts se surajoutent bien souvent au panel des financements informels¹⁷. On voit ainsi les microcrédits alimenter des réseaux de prêts informels¹⁸. Ceci tend alors à favoriser le surendettement des populations, qui est un ingrédient fondamental de la crise globale. Généralement les institutions de microfinance du Sud n'acceptent comme clients que ceux faisant la preuve effective d'une activité productive. Il

15. D'où la citation en exergue de cette contribution... Dans cette perspective, l'article de Frederic LEMAITRE paru dans *Le Monde* du 4 juillet 2009 (« Yunus a mangé son pain blanc ») et celui de Federico FUBINI le même jour dans *Le Corriere della Sera* (sous le titre « Microcredito : ora i poveri si ribellano », *Corriere della Sera*, 4 Luglio 2009) peuvent être comparés au bilan globalement positif de l'Union soviétique face aux critiques anticommunistes vers 1970 ou aux visites de la République démocratique allemande, pour ne pas évoquer *Tintin chez les soviets* face au *Retour d'URSS* d'André GIDE. On en vient à se demander si ces deux journalistes français et italien pourtant bien expérimentés ont visité en même temps le même pays... Ce qu'on peut retenir c'est qu'en toute honnêteté les idéologies sont plus importantes que les réalités observées.

16. SERVET, Contribution au Colloque AUF « Regards croisés sur les OMD », Tlemcen (Algérie), 10-12 octobre 2009.

17. GUÉRIN, MORVANT-ROUX, SERVET, in B. ARMANDARIZ, M. LABIE (ed.) : *The Handbook of Microfinance*, Singapour. À paraître 2010.

18. Voir en ce sens les exemples relevés dans le Mexique rural par Solène MORVANT-ROUX (2006 et 2009) : « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : combiner anthropologie économique et économétrie », *Revue Tiers-Monde*, n° 197, p. 109-130 ; au Sénégal par D. PERRY (2002), « Microfinance and women moneylenders. The shifting terrain of credit in rural Senegal », *Human Organisation* (61) 1, Spring, p. 30-40 ; et en Thaïlande par Brett E. COLEMAN (1999), « The impact of a group lending in Northeast Thailand », *Journal of Development Studies*, vol. 60, p. 105-141.

s'agit donc exceptionnellement de la création d'activités nouvelles par des chômeurs, sauf à considérer les micro-entrepreneurs informels comme des chômeurs déguisés. Soulignons ici qu'à travers ce microcrédit est engagée aussi une politique tendant à normaliser toutes les activités productives selon les normes de l'économie capitaliste¹⁹ et à éradiquer les spécificités des économies non salariales analysées par A. Tchayanoff dans les années 1920 à propos des paysanneries et de l'artisanat²⁰. Les logiques de l'intérêt personnel véhiculé généralement par le microcrédit²¹ doivent réguler les économies au détriment des formes de solidarité et de protection qui peuvent encore prévaloir.

Mais cette éradication de formes de protection et de solidarité est partielle et l'essor du microcrédit a pu s'appuyer depuis les années 1980 sur ce que l'on peut désigner comme un double mouvement, pouvant apparaître comme un compromis.

— Le premier visage de ce mouvement a été celui de la logique générale dominante du néolibéralisme qui réduit chaque acteur en une somme de fonctions économiques. Selon ce modèle, les autres liens sociaux doivent être mobilisés à des fins d'échange et de production de valeurs validées par le seul marché. Doit être éradiqué tout ce qui ne vise pas directement cet objectif. Auraient pu ainsi émerger des unités productives de biens et services autonomisées des logiques de protection et de solidarité familiale.

— L'autre visage du mouvement est celui de la solidarité propre à l'économie sociale et solidaire active dans certains modes d'organisation des systèmes de microfinance. La solidarité apparaît à des degrés divers au fil de la chaîne de production des services financiers²².

Avec la commercialisation croissante des services microfinanciers et des institutions devenues de plus en plus des enjeux de placements à but lucratif (comme nous l'avons déjà relevé) est née une tension croissante

19. Eveline BAUMAN, 2003, « Micro-finance et pluralité des normes. Réflexions à partir d'expériences ouest-africaines », in : B. HOURS, M. SELIM (ed.), *Solidarité et compétences. Idéologies et pratiques*, Paris, L'Harmattan, Collection « Travail et Mondialisation », p. 137-165 ; « Au-delà des performances économiques : Microfinance et généralisation du marché en Afrique de l'Ouest », *Dialogue*, n° 32, juin 2003, p. 13-31.

20. TCHAYANOFF [1924], *op. cit.*

21. Le plus grand nombre de projets financés sont des micro-entreprises individuelles alors que les formes coopératives ne sont pas encouragées. On doit aussi noter que lorsque les institutions de microfinance de premier niveau financent à un second niveau des institutions coopératives ou mutualistes qui financent à leur tour des micro-entrepreneurs la pression est forte pour que ces coopératives développent des formes différenciées et individualisées de prêt et s'éloignent de leur clientèle de base constituée par les coopérateurs. L'exemple du Mexique est de ce point de vue éloquent, notamment son programme public Patmir II.

22. MORVANT-ROUX, SERVET, SOULEYMAN, à paraître 2010.

entre ces deux facettes du rôle des institutions produisant ce type de services, qui représenterait une marchandisation pacifiée de la solidarité.

Comment s'est constitué le système de croyances qui entoure aujourd'hui la microfinance ? Le diagnostic initial commun au néolibéralisme et à la solidarité justifiant la microfinance a été un consensus apparent sur l'échec des interventions publiques. Un grand nombre de banques de développement ont dû fermer dans les années 1980 sous la pression de leurs bailleurs. Elles ne pouvaient pas répondre aux injonctions de rentabilité qui leur étaient subitement imposées, alors qu'elles avaient été mises en place quinze ou vingt ans plus tôt pour diffuser des innovations et que le financement en était un support à côté d'appuis techniques.

De façon pressante, l'économie dite « solidaire » a pu être encouragée pour suppléer l'éradication de protections publiques étatiques atteintes par la diminution de leur financement et l'extension des modes traditionnels de solidarité et de protection rendus de plus en plus fragiles par l'expansion de la financiarisation de la vie quotidienne notamment dans un cadre urbain. Il s'agit donc d'une institutionnalisation nouvelle des soutiens privés.

On doit toutefois souligner que les projets de microfinance sont apparus grâce à un appui considérable d'interventions publiques ou de ressources privées procurées par des fondations et des organisations civiles qui ont été elles-mêmes le plus souvent soit approvisionnées par des ressources publiques, soit par des avantages fiscaux consentis par les États pour ce type d'organisation et pour ceux qui les soutiennent. Mais le discours était celui d'un objectif d'autonomie financière à terme rapproché pour ces institutions financières nouvelles. L'objectif de rentabilité était confondu avec sa réalisation.

Les banques de développement avaient privilégié des interventions de la puissance publique nationale en s'appuyant sur des coopérations techniques davantage que sur des logiques de rentabilité voire d'équilibre des comptes ; leurs origines étaient bien souvent celles d'un combat contre les commerçants prêteurs privés qui s'étaient enrichis au détriment des paysans dans les phases antérieures des relations coloniales. Rares sont les institutions qui, comme la BRI en Indonésie (une ancienne banque coloniale qui avait été mutée en banque de développement...), la Banque agraire de Mongolie (devenue XAAH), la BAAC en Thaïlande ou CAR aux Philippines, ont été des banques de développement transformées en institutions offrant des services de microfinance. Le Guatemala offre l'exemple de la restructuration réussie du Banco Nacional de Desarrollo Agrícola (Bandesa, banque publique de

développement agricole) en une société d'économie mixte, Banrural SA, dont 30 % du capital sont restés entre les mains de l'État alors que 20 % appartiennent au mouvement coopératif et 20 % aux organisations paysannes²³. Ces exemples sont exceptionnels tant a prévalu une volonté de faire table rase pour mettre fin à des collusions politiques. Ainsi des ONG et des projets de coopération internationale se sont transformés en banques comme Compartamos et Financiera Independencia au Mexique, Equity au Kenya ou AMRET au Cambodge. L'élément déclencheur de cette transformation de projets ou d'ONG distribuant des crédits a souvent été la recherche par les projets et les organisations non gouvernementales d'une plus grande sécurité, viabilité et autonomie en captant l'épargne de déposants, sans se doter d'une structure coopérative ou mutualiste. Puis est venue, pour renforcer plus encore l'établissement, la volonté (généralement encouragée par les coopérations internationales et les autorités nationales de régulation et d'encadrement) de massifier l'offre de services financiers, bien souvent sans diversifier ceux-ci et en privilégiant le crédit à court terme, voire à très court terme. Cela a conduit à une perte de spécificité des institutions ainsi créées et à l'abandon par exemple de l'appui à des activités agricoles voire d'implantations rurales jugées de moins en moins rentables²⁴. Certains sont devenus des établissements banalisés (faisant de fait du crédit à la consommation) en cherchant à accroître leurs marges au bénéfice de leurs actionnaires ou pour attirer des bailleurs privés à la recherche des marges les plus fortes. La différence ne réside plus alors que dans l'exotisme des implantations et des clientèles, bien souvent surmédiatisé pour le besoin de la mise en exergue de *success stories*.

Mais, la résistance des sociétés a été forte face aux électrochocs néolibéraux. Ceux-ci n'ont pu se réaliser que grâce à des interventions étatiques les imposant par des politiques autoritaires faisant de l'efficacité du marché un dogme justifiant l'absence de débats et du respect des droits des minorités.

Si l'on établit des comparaisons intra nationales et plus encore internationales, on constate qu'aucun des principes d'intégration économique du marché, de la redistribution et la réciprocité²⁵ n'est absent

23. Voir la contribution de Carolina TRIVELLI et Hildegardi VENERO dans le *Rapport Exclusion et liens financiers 2008-2009* sous la direction de Solène MORVANT-ROUX (Paris, Economica, 2009).

24. Solène MORVANT-ROUX, Isabelle GUÉRIN, Marc ROESCH, Jean-Michel SERVET : « Politiques d'inclusion financière, microfinance et financement de l'agriculture. Le cas de l'Inde et du Mexique », *Mondes en développement*, à paraître 2010.

25. Pour une définition de la réciprocité à partir de l'appréhension de ce principe d'intégration économique voir, SERVET, « Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, Une

dans le fonctionnement des institutions de microfinance, même lorsque l'on évoque la commercialisation de leurs activités²⁶. L'articulation des trois principes, auxquels il convient ici d'ajouter le principe de partage domestique, assure le fonctionnement des institutions de microfinance. De fait, l'objectif imparti de « lutter contre la pauvreté » par une génération de revenus additionnels ou plus largement de permettre des « opportunités » pour les exclus financiers implique nécessairement le domestique, à travers les unités familiales de production et d'échange qui sont des destinataires finals des produits et services, qui pourvoient à la main-d'œuvre et qui offrent l'autre fraction indispensable du financement des activités. Le microcrédit servant à ajuster dans le temps dépenses et recettes des unités familiales mobilise de façon évidente cette dimension du fait même des informalités de ces activités. En raison d'une mise en avant de pratiques solidaires, par exemple dans des groupes de caution solidaire ou dans des crédits individuels exigeant des cautions personnelles, des rapports locaux de solidarité ou de protection ont dû être mobilisés. Toutefois, bien souvent, la réciprocité (au sens d'une interdépendance volontaire intégrant les conséquences des activités) est beaucoup plus faible qu'on ne l'imagine²⁷. Ce sont alors des mécanismes de protection, et donc de redistribution, qui sont en réalité actifs. Enfin, les relations privilégiées en microfinance s'appuient fortement sur des logiques marchandes : ceci va du type d'unités productrices qui sont ainsi soutenues, directement (avec le microcrédit individuel ou selon le type d'intérêt effectivement en jeu dans les groupes de caution solidaire), à des micro- ou petites unités de production ou indirectement (dans le cas d'appui *via* des coopératives ou formes associatives ou mutualistes), aux modèles imposés par les coopérations multilatérales et bilatérales lorsqu'elles mettent l'accent sur l'essor d'organisations financièrement « viables » et « autonomes ». À la base, pour rembourser les prêts, épargner, s'assurer, etc., des revenus monétarisés provenant de la vente de biens et services sont nécessaires. Au sommet, même les agences publiques de coopération et leurs branches financières mettent en place des simulacres de marché en intervenant *via* des placements dans ce secteur en croissance (Emmanuel de Lutz et alii, 2009). Ces soutiens

contribution à la définition de l'économie solidaire », *Revue Tiers-Monde*, n° 190, avril-juin 2007, numéro « Économie solidaire : Des initiatives locales à l'action publique », p. 255-273 ; et la thèse d'Isabelle HILLENKAMP, *Formes d'intégration de l'économie dans les démocraties de marché : une théorie substantive à partir de l'étude du mouvement d'économie solidaire dans la ville d'El Alto (Bolivie)*, IHEID/Genève, 2009 et celle en cours d'Hadrien SAIAG en Argentine (université Paris-Dauphine).

26. Voir ci-dessus note 18.

27. MORVANT-ROUX, SERVET, SOULAMA, 2010 à paraître.

sont masqués et les autorités publiques se voient confier le rôle à la fois essentiel, mais très limité, de fixer le cadre permettant le fonctionnement du privé. Ce schéma peut ainsi apparaître comme une sorte de compromis entre d'un côté des engagements initiaux de nombreux acteurs de terrain, participatifs et mutualistes, émancipateurs, voire révolutionnaires²⁸, et de l'autre les idéologies néolibérales qui, à partir des années 1980, ont progressivement dominé les relations internationales et les politiques publiques.

Mais les deux logiques, s'appuyant l'une sur la domination du principe de marché, l'autre sur celle du principe de réciprocité, sont antithétiques. D'où des tensions de plus en plus vives entre les logiques se traduisant par :

— d'une part la commercialisation renforcée des services de microfinance dans le cadre d'institutions formellement ou de fait à but lucratif,

— et de l'autre sa critique par le mouvement porté par des organisations de la société civile ayant mobilisé des programmes de microfinance pour des objectifs humanitaires et sociaux²⁹.

La crise et ses implications directes pour les institutions de microfinance

Ce cadre sous-jacent aux débats idéologiques en microfinance étant dressé, revenons à la conjoncture que les institutions de microfinance d'une certaine façon subissent, mais aussi d'une crise qu'elles peuvent contribuer à propager en restreignant la distribution du crédit face à la montée des risques, voire à la suite de leur propre faillite. Alors que le Nicaragua par exemple avait connu une expansion considérable au cours des années passées de la microfinance, ses institutions de microcrédit implantées dans le Nord du pays sont confrontées depuis juillet 2008 à un mouvement dit « No Pago », soutenu par le président Daniel Ortega, incitant les débiteurs (soumis aux effets de la crise) à ne pas rembourser

28. On peut prendre ici l'exemple d'ASA au Bangladesh qui, avant de devenir une dynamique institution de microcrédit, trouve ses racines dans un mouvement armé d'« inspiration maoïste ». De même, chez certains acteurs, on observe des retournements idéologiques brusques sans continuité évidente sauf celle de rechercher une parcelle de pouvoir, hier rêvée dans l'extrême gauche qui devait figurer un avenir radieux ; il y a quelques semaines encore dans la mystique des marchés autorégulateurs. Ainsi tel économiste néolibéral parmi les plus médiatisés d'un important institut d'enseignement à Genève était-il vers 1970 un fervent militant lambertiste de l'Organisation communiste international... et prône aujourd'hui certaines vertus de Keynes après avoir professé de façon dogmatique et sectaire le « tout marché ».

29. Voir *Revue Tiers-Monde*, n° 197, janv.-mars 2009.

leurs prêts et à revendiquer un plafonnement des taux d'intérêt. Le Maroc a subi des restructurations de la microfinance. Comment comprendre ces chocs ?

Une première approche se situe à l'échelle de chaque organisation pour étudier sa capacité de résistance aux chocs, dépendante de son contexte d'intervention et de ses formes d'organisation. Une autre approche privilégie le secteur lui-même, compte tenu des particularités des institutions de microfinance par rapport aux autres institutions de financement.

La réponse à l'échelle d'une institution doit tenir compte de ses capacités particulières de résister aux chocs de la crise dans l'ensemble des dimensions de celle-ci.

Le premier facteur de résistance à interroger est celui des différents modèles institutionnels du microcrédit. Les modèles de groupes solidaires de type *village banking* FINCA, Grameen Bank I ou *self help groups* 30 offrent *a priori* plus de capacités de résistance que ceux de prêts individuels puisque les crédits des premiers sont garantis collectivement par les emprunteurs. Ceci n'est vrai que si le taux de défaillance des emprunteurs reste faible et tant que les autres emprunteurs d'un groupe ont intérêt à continuer à emprunter parce que leurs activités le justifient. Ceux-ci remplissent alors leurs engagements solidaires car ils veulent continuer à bénéficier de prêts dans des cycles futurs d'emprunt. Mais si le taux de défaillances s'accroît fortement, la capacité pour les autres membres du groupe d'absorber les défaillances de certains membres s'émousse. Il est alors de plus en plus probable que la solidarité joue à l'inverse dans un refus collectif de remboursement. Dans ce cas, les pertes deviennent beaucoup plus importantes pour l'institution qu'avec des prêts individuels. Les institutions peuvent avoir intérêt afin de contrer ce mouvement à accepter la restructuration de prêts ou l'étalement des remboursements sur une période plus longue.

De même les institutions qui pratiquent des taux d'intérêt élevés (en comparaison des marges commerciales dégagées) diminuent les capacités de remboursement de leurs débiteurs et ce modèle destiné à financer une expansion très rapide de crédits peut en phase de crise trouver une limite ³¹. Les institutions auraient alors avantage, quand elles le peuvent, à

30. L'analyse de leur distinction est développée dans Servet 2006.

31. Le cas mexicain est actuellement sans nul doute le plus typique de cette forme d'expansion d'un modèle très peu diversifié de microcrédit autorisé par un très faible accès de la population non seulement aux banques mais aux services microfinanciers. Si l'on ajoute aux institutions de microfinance les institutions coopératives d'épargne et de crédit, les clients ou membres sont environ cinq millions, soit en tenant compte de la taille des

diminuer leurs marges (qui servent à rémunérer les apporteurs de fonds et à augmenter le volume futur de prêts), à étendre le champ d'actions de l'institution ou à se diversifier notamment par des services nouveaux ou des prêts de montant plus élevé.

Prenons l'exemple de deux institutions de microfinance d'Afrique de l'Ouest occupant un poids important dans chacun de leur pays : au Bénin la FECECAM (plus de 500 000 membres) et au Mali Kafo Jiginew (environ 250 000 sociétaires). On doit remarquer que la crise intervient alors que chacune d'entre elles est déjà fragile³². Pour la FECECAM les taux d'impayés sont élevés depuis 1997. Et Kafo Jiginew au Mali connaît des difficultés liées notamment à une stratégie d'expansion alors que le marché se retournait. Ailleurs en Afrique, pour le Caped par exemple au Congo populaire (dit Brazzaville) est dénoncée une mauvaise gestion faisant que les pertes n'étaient provisionnées qu'au bout de deux années d'impayés, voire ne l'étaient pas du tout. À Madagascar, les intervenants anciens du secteur, coopératifs et mutualistes en particulier se trouvent confrontés depuis 2007 (et une nouvelle réglementation) à la concurrence de nouveaux acteurs à but lucratif, qui écument les parties les plus rentables du marché en restructurant les prêts des clients et en captant les employés par des propositions de meilleures conditions de rémunération notamment³³.

Les secteurs de production sont diversement immédiatement touchés par la crise et selon la diversification des clientèles les institutions de microfinance sont plus ou moins atteintes : ainsi on retrouve les difficultés de la FECECAM et de Kafo Jiginew fortement liées à la culture du coton dans leurs zones respectives d'implantation. Autre exemple de l'autre côté de l'Atlantique, les emprunteurs d'ODEF (*Organización de Desarrollo Empresarial Femenino*) au Honduras sont affectés parce qu'ils sont des micro et des petits entrepreneurs dont la clientèle est elle-même constituée principalement de salariés des usines d'assemblage sous traitantes d'entreprises des États-Unis. Par contre, les MUCODES du Congo Brazzaville, dont 80 % des clients sont fonctionnaires, sont beaucoup moins touchés, tant que la baisse des cours

familles entre 20 et 30 millions de personnes dans un pays de plus de cent millions d'habitants.

32. Alpha OUÉDRAOGO, Dominique GENTIL (ed.), 2008, *La microfinance en Afrique de l'Ouest : histoires et innovations*, Paris, Karthala, 2008.

33. Haingotiana Elisah RAJAONIMARIA, *L'exclusion financière et l'influence des nouveaux acteurs dans le secteur de la microfinance à Madagascar*, Mémoire Master en études du développement, IHEID, Genève, février 2009. On doit noter un laisser-faire des autorités qui ne sont pas intervenues pour contraindre à une répartition géographique des institutions.

du pétrole exporté n'affecte pas trop la capacité de l'État de les rémunérer.

Outre la diminution des taux de remboursement, l'affaissement du volume des activités locales de production et d'échange peut entraîner la baisse du besoin de prêts. Dans ce cas l'institution de microfinance voit baisser l'encours de crédits à ses clients. La diminution de son volume d'activités réduit ses marges. Ceci peut induire la nécessité pour cette institution de se séparer de collaborateurs devenus surnuméraires, à moins qu'elle puisse, grâce à ses réserves, temporairement absorber ses pertes en espérant une prochaine reprise de la demande de prêts et de ses activités. La diversification des services offerts (au-delà de l'offre de prêts et de réception de dépôts) est aussi un facteur de résistance important pour une institution. Une activité peut compenser une autre.

La capacité de résistance à la crise tient aussi, pour une organisation de microcrédit, à celle de pouvoir encore capter de façon endogène des fonds à prêter. Ceci peut en diminuer le coût, pour autant que la récession n'entraîne ni une forte diminution des dépôts et de la demande de prêts, ni une augmentation considérable des impayés. Outre les pertes, cela laisserait l'institution surdimensionnée (techniquement et humainement) par rapport à un volume d'activités diminué. La crise dans le Sud-Est asiatique à la fin des années 1990 a montré que les institutions, coopératives ou non³⁴, qui captent effectivement de l'épargne résistent mieux, puisqu'elles ne subissent pas le *credit crunch*. La mobilisation d'une épargne interne des clients ou des associés donne des ressources propres non dépendantes. Toutefois, il ne suffit pas qu'elles aient la capacité légale de collecter l'épargne. Encore faut-il qu'elles s'y livrent effectivement. Les institutions qui ont emprunté des fonds sur les marchés internationaux de capitaux en devises dites « fortes » (euro ou dollar) pour les prêter et dont les pays connaissent une détérioration de leur taux de change³⁵ subissent aussi des coûts croissants pouvant mettre en péril leur devenir. Les autorités publiques sont là encore plus ou moins à même de les soutenir par de nouveaux prêts à taux privilégiés. On constate par

34. C'est le cas de la BRI ou de Basix en Inde à travers KBJ, qui a aussi un statut qui n'est pas coopératif et se livre à une collecte d'épargne et de distribution de crédits.

35. La crise provoque un renforcement du dollar, du yen et de l'euro face aux monnaies de pays de plus faible dimension financière et économique. Il est significatif que les premières interventions du FMI depuis l'automne 2008 ne concernent pas seulement un pays en développement comme le Pakistan, mais aussi l'Islande, la Hongrie, la Lettonie, l'Ukraine ou la Biélorussie. Cela tient aux recentrages d'activités de multinationales et de retraits de placements dans les marchés financiers du Sud (pour répondre au tarissement de liquidités), mais aussi à ce que des pays, notamment en développement, tentent de se sortir de la récession par une politique de dévaluation compétitive, et au-delà de celle-ci une déflation salariale, qui en se généralisant ne peut qu'accroître la récession pour tous.

exemple au Mexique que Compartamos (la première institution de microfinance au Mexique par le nombre de clients, plus d'un million fin 2008), qui avait délaissé les financements publics, s'est à nouveau tourné vers cette opportunité à partir de l'automne 2008. Les institutions qui présentent un historique plus long de bonnes relations sont ici favorisées en comparaison des institutions bénéficiant d'une réputation moindre.

Une institution, pour celles qui captent plus d'épargne qu'elles ne consentent de prêts³⁶, peut aussi se trouver en difficulté si l'excédent des dépôts a fait l'objet de placements spéculatifs sur les marchés internationaux de capitaux... pour jouer sur les différentiels de cours, de taux d'intérêt ou de change. Le développement trop récent de la microfinance a rendu peu probable ce type de pratique, de même que la titrisation des emprunts.

Tous les acteurs du secteur de la microfinance n'ont pas pleinement pris conscience de la profondeur de la crise et de sa durée probable, pour être en position d'anticiper parfaitement les évolutions profondes³⁷. Les illusions sont fortes quant à la capacité de résistance à cette crise, principalement parce qu'elle est trop souvent pensée ou espérée comme passagère, et non comme l'échec d'un modèle économique et idéologique, se traduisant par un surendettement généralisé et s'effondrant à travers des jeux spéculatifs.

Certains pays ont connu au cours d'un passé relativement récent une crise financière³⁸ et les organisations microfinancières ont su la dépasser : la Bolivie entre 1999 et 2001 avec une crise des organisations de crédit populaire à la consommation provoquant un surendettement massif des clients ; les pays du Sud-Est asiatique après la crise enclenchée en 1997 ; l'Équateur en 1998-1999 notamment³⁹.

36. C'est le cas d'organisations fortement implantées en zones rurales où les opportunités économiques sont limitées et la demande de sécurité (via l'épargne) est élevée.

37. CGAP : The Financial Crisis and Microfinance : Experience, Insights and Implications, November 18-20, 2008 [<http://www.egap.org/p/sit.c/template.re/1.26.4301/>]. Microcredit Summit E-News, volume 6, Issue 2, October 2008: Addressing the global financial crisis and fluctuating food and fuel costs.

38. Pour ce qui est des crises passées ayant spécifiquement atteint une institution, il est possible de se référer aux exemples de : Finansol en Colombie (1996, voir les travaux de Marc LABIE, *La pérennité des systèmes financiers décentralisés spécialisés dans le crédit aux petites et micro-entreprises. Étude du cas de Corposol-Finansol en Colombie*, Thèse de doctorat en gestion, Université Mons Hainaut, 1998), du PPCR au Burkina Faso en 1997, du Crédit mutuel de Guinée en 1998 ou de Taimako au Niger en 2000.

39. Les exemples du Mexique en 1994 et de l'Argentine en 1998-2002 sont ceux de crises financières dans une période où les institutions de microcrédit n'étaient pas développées dans ces pays. Nous avons analysé les mécanismes de construction de la confiance dans la monnaie dans J.-M. SERVET, *L'euro au quotidien, une question de confiance*, Desclée de

Certains mouvements sociaux sont aussi à l'origine dans certaines zones de troubles publics ayant rendu difficiles les opérations commerciales les plus courantes et les déplacements. Ainsi pendant plusieurs mois en 2006 à la suite de l'occupation du centre de la ville d'Oaxaca au sud-ouest du Mexique par des fonctionnaires revendiquant auprès du gouverneur une augmentation de salaires. De même à Madagascar où une crise politique a bloqué l'île pendant plus de six mois en 2002 et à partir de l'hiver 2008-2009. Les institutions de microfinance ont dû s'organiser pour survivre dans ces contextes. Une des institutions les plus importantes du secteur, la BRI d'Indonésie, n'a-t-elle pas survécu en 1997 à la crise financière asiatique, en décembre 2004 au Tsunami, à des tremblements de terre en mars 2005, mai 2006 et juillet 2006, à un Tsunami de plus faible ampleur, puis à des tornades ?

Certains⁴⁰ peuvent donc diffuser l'idée que la microfinance connaîtra des déficiences et des problèmes mais que les institutions pourront plus ou moins rapidement les surmonter car les populations s'adapteront au contexte nouveau de la crise⁴¹. Toutefois, face à une crise plus généralisée, plus profonde et plus longue, voire de crises récurrentes, la survie de nombreuses institutions pourrait être compromise en l'absence d'initiatives fortes.

Au niveau sectoriel

Dépassons maintenant le niveau des organisations. Situons-nous à celui de l'ensemble du secteur financier dont les institutions de microfinance constituent quelques éléments d'un puzzle plus vaste et plus complexe. À la base de la financiarisation généralisée⁴², le microcrédit diffusé sur toute la planète contribue, à son échelle et à différents niveaux, à l'économie d'endettement généralisé. Ceci constitue une réponse à l'appauvrissement relatif dû à l'explosion des besoins consécutifs aux

Brouwer, 1998, 157 p. Voir aussi Philippe BÉRNoux, J.-M. SERVET (ed.), *La construction sociale de la confiance*, Paris : AEF/Monchrestien, 1997, 486 p.

40. Plus encore s'ils sont imbus de préjugés néolibéraux faisant de la régulation de la société par les marchés la forme supérieure et quasi ultime de l'organisation sociale. Sans compter ceux (parfois les mêmes) qui s'illusionnent sur la nécessité de relancer la confiance par des discours optimistes... parce qu'ils ne pensent pas la crise comme celle d'un régime d'accumulation et d'un mode d'organisation des rapports d'échange et de production.

41. Voir ici les mécanismes de construction de la confiance, projet AEF-CDC 1994-1998, en particulier dans Michel AGLIETTA, André ORLEAN (ed.), *La Monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998 et Philippe BÉRNoux, Jean-Michel SERVET (ed.) : *La construction sociale de la confiance*, Paris, AEF, Monchrestien, 1997.

42. J.-M. SERVET 2006, *Banquiers...*, *op. cit.*, et (2009) « La microfinance en milieu rural et pour l'agriculture dans un contexte de financiarisation globalisée », in : Solène ROUX-MORVANT (ed.), « Rapport Exclusion et liens financiers 2008-2009 », *op. cit.*

désirs mimétiques de consommer induits par la mondialisation, aux déséquilibres du rapport capital/travail⁴³ et à un taux de croissance des revenus par tête ralenti⁴⁴. Au sommet les placements en microfinance participent à l'économie de spéculation planétarisée. C'est à ces différents niveaux que la microfinance est partie prenante des problèmes posés par la crise et, à son échelle, elle les alimente.

La difficulté, exceptionnellement contournable du financement de l'agriculture par des institutions privées comme par des institutions publiques soumises à des contraintes fortes d'intégration des coûts de marché en étant rentables, est que les marges dégagées par des activités agricoles ou d'élevage sont généralement très inférieures aux taux d'intérêt imposés par les marchés de capitaux⁴⁵. Il est possible de rappeler ici quelques éléments qui accroissent les coûts de transaction : fréquente dispersion en zone rurale des populations aux revenus et capital restreints, ce qui limite les garanties possibles ; faible montant moyen des opérations, peu de personnes compétentes pouvant prendre en charge une partie des opérations ; et, dans certains cas, insécurité pour les personnes et pour les biens. Dans les milieux de la microfinance prévaut une assez forte illusion sur les gains potentiels d'une massification de la prestation pour réduire les coûts de distribution. Une large fraction des coûts en microfinance sont des coûts de main-d'œuvre des relations avec la clientèle. Or ces coûts varient en fonction du nombre de clients. Il est souvent difficile d'innover en la matière. Un niveau optimum de 2 000 clients a été estimé pour certaines institutions⁴⁶. Ce seuil est très inférieur aux dizaines de milliers et même aux centaines de milliers de clients des institutions de microfinance les plus médiatisées et les plus rentables. La solution la plus commune pour celles-ci a été en fait d'imposer une libération des taux d'intérêt. Or si des taux d'intérêt de 50 % et même de 100 % par an peuvent financer le capital circulant du petit commerce, de

43. La démonstration faite à propos des pays de l'OCDE dans International Labour Organization, International Institute for Labour Studies, *The Financial and Economic Crisis : A Decent Work Response*, Geneva, ILO, 2009, p. 3, 5, 13, 42-43 doit être généralisée. Pour saisir ce mouvement, il convient de tenir compte non seulement du niveau d'endettement mais surtout du mouvement d'accroissement de cet endettement.

44. Voir dans ce volume p. 17 sq.

45. François DOLIGEZ et Betty WAMPLER dressent un inventaire d'obstacles l'expliquant dans une contribution au « Rapport Exclusion et liens financiers 2008-2009 » sous la direction de Solène MORVANT-ROUX.

46. Adrian GONZALEZ, 2007, « Efficiency Drivers of Microfinance Institutions (MFIs) : The Case of Operating Costs », *MicroBanking Bulletin* 15, Autumn, p. 37-42 ; Robert CULL, Asli DEMIRGÜÇ-KUNT, Jonathan MORDUCH, 2008, « Microfinance Meets the Market », [forthcoming *Journal of Economic Perspectives*] Policy Research Working Paper n° 4630, The World Bank Development Research Group, Finance and Private Team, May 2008, 38 p.

telles marges sont exceptionnelles dans les autres activités, en particulier pour l'agriculture (Morvant-Roux 2009, Rapport Banque mondiale sur développement 2007). Compte tenu des coûts de production et de la faible rentabilité des activités, si des activités dégagent des surplus globaux inférieurs aux taux d'intérêt acquittés et si aucune action compensatrice n'est menée par subventionnement privé ou public des prêts, il se produit un drainage des ressources du secteur agricole, et plus globalement des mondes ruraux vers le secteur financier. Sans doute certains feront remarquer que les « usuriers » traditionnels produisent le même effet. La situation est différente dans la mesure où ceux-ci participent généralement à l'économie locale (en termes de dépenses et d'emploi) alors que les revenus financiers des placements sont le plus souvent expatriés. Ceci n'engendre pas alors un essor économique des zones où les activités agricoles sont encore dominantes. Mais ce déséquilibre est vecteur d'appauvrissement cumulatif des zones concernées. Il en va de même de l'encouragement indirectement fait à une diversification des sources de revenus pour les familles paysannes en dehors de l'agriculture (petits commerces, activités de transport, etc.). Le microcrédit devient ainsi le vecteur d'un abandon de productions agricoles de base, et à terme globalement de l'insuffisance de celles-ci. On voit ici que la rationalité des actions individuelles, dont le microcrédit serait le vecteur pour rendre les systèmes économiques plus efficaces, ne conduit pas à une rationalité collective.

Pour contrecarrer cette tendance lourde, l'État ne peut pas se contenter de réglementer le secteur de la microfinance en définissant des statuts, en incitant à créer des centrales d'information pour prévenir le surendettement par exemple⁴⁷. Des interventions publiques (directes ou indirectes) à partir d'institutions aux statuts divers et à des niveaux variables sont nécessaires. Elles doivent permettre notamment de diversifier les interventions de la microfinance et d'étendre la gamme de ses services pour qu'ils soient mieux adaptés aux besoins des populations (qui ne se réduisent pas à des microcrédits à court terme). Ceci, afin de compenser les surcoûts déjà évoqués. Les clients, carencés en termes d'offres, ne devraient pas ainsi être contraints de se contenter de l'offre des institutions, même quand celle-ci se révèle fortement inadaptée.

Or, dans le champ de la microfinance comme dans d'autres, nombre de projets d'organisations de la société civile et l'agenda néolibéral ont de fait pu se rencontrer. D'un côté les ONG ont cru trouver dans les fondations privées les ressources leur permettant de réaliser leurs

47. Une limite forte se trouve dans le coût par rapport au montant du prêt et aux homonymies dans de nombreux pays. En fait, seuls les clients des banques sont concernés.

objectifs. De l'autre, pour les fondations et au-delà pour les entreprises construisant à travers celles-ci une image positive, les organisations de la société civile sont les vecteurs leur permettant de réaliser sur le terrain les objectifs sociétaux qu'elles se donnent⁴⁸. Les ressources des fondations sont procurées par les revenus de leurs placements boursiers et des ressources directement affectées par les entreprises dont les profits diminuent. La crise, qualifiée d'abord de financière⁴⁹, alors qu'elle est déterminée par les limites d'un régime d'accumulation, puis la récession qui atteint les activités de production et d'échange (et leur dépression pour certaines d'entre elles) tendent ainsi à tarir les ressources privées des organisations de la société civile. Toutefois, sauf à consentir à des déficits publics massifs contre lesquels ferraille l'idéologie néolibérale monétariste⁵⁰, les finances publiques seraient de plus en plus incapables de les suppléer car :

— d'une part les recettes publiques dépendent de l'activité économique elle-même (des revenus des entreprises et des particuliers) ;

— et d'autre part les autorités publiques sont concentrées sur les solutions à une crise inadéquatement analysée comme un problème d'abord financier sans comprendre que c'est confondre cause et conséquence et que les krachs financiers sont la résultante d'une crise du régime d'accumulation néolibérale⁵¹.

L'approfondissement de la crise rend nécessaires l'appui au financement de l'indemnisation d'un chômage croissant, de politiques dites de « relance » et d'appui aux entreprises en déficit, ce qui diminue d'autant les capacités publiques d'intervention pour financer l'innovation sociale et productive. C'est le régime d'accumulation qui a déterminé une détérioration de la rémunération du travail au bénéfice du capital (grâce aux processus de financiarisation) et, pour de larges fractions de la population dans de nombreux pays, la contrainte de compenser cette perte de pouvoir d'achat par un recours grandissant au crédit⁵². On doit noter

48. SERVET, 2007, « Au-delà du trou noir de la financiarisation », in : *Annuaire suisse de politique de développement*, Genève, IUED, vol. 26, n° 2, p. 25-56. SERVET, 2009, « Responsabilité sociale versus performances sociales en microfinance », *Revue Tiers-Monde*, janv.-mars, n° 197, p. 55-70.

49. De la même façon en 1974 on a parlé de « crise du pétrole », ce qui évitait de poser la question des causes structurelles de la crise du modèle d'accumulation des économies capitalistes et de la place de nouveaux acteurs dans les rapports de force mondiaux.

50. Alors que l'absorption de la crise pour répondre au surendettement privé et de certains États se trouve bien dans l'hyperinflation... même si l'issue de la crise se trouve dans un changement du mode dominant d'accumulation et en particulier des rapports capital/travail.

51. Voir dans ce volume p. 17 sq.

52. International Labour Organization, International Institute for Labour Studies, *The Financial and Economic Crisis : A Decent Work Response*, Geneva, ILO, 2009, 54 p.

ici que dans de nombreux pays en développement l'endettement des particuliers et des micro-entrepreneurs est très largement sous-estimé car en grande partie échappent à l'enregistrement statistique les dettes auprès des prêteurs privés en espèces et en nature et les multiples formes d'avances sur rémunération du travail et sur récoltes. Le surendettement est souvent sous-estimé parce qu'il est compris uniquement à travers l'incapacité d'un emprunteur de rembourser. Or, ceci ne constitue que l'étape ultime. Elle est précédée par une phase d'appauvrissement où, pour rembourser, l'endetté diminue sa consommation ou décapitalise en amputant ses revenus futurs.

Comme les économies subissent les conséquences de leur surendettement passé, il est étonnant de proposer de relancer la production et les échanges par le crédit privé. Les formes dominantes de celui-ci sont aux racines mêmes de la crise. Elles ne peuvent donc pas la résoudre. Ce remède ressemble à celui d'un charlatan qui, après avoir rendu quelqu'un alcoolique pour lui donner la sensation d'un bonheur illusoire, proposerait de soigner sa cirrhose, que ses prétendus soins auraient provoquée, en faisant boire au malade davantage de vin.

Les modèles de microfinance qui privilégient le microcrédit au détriment des autres services financiers (parce que les institutions y sont réglementairement contraintes ou bien parce qu'elles en ont fait un choix stratégique pour massifier une offre très peu diversifiée) doivent se préparer à un accès moins facile aux ressources, et par conséquent à des difficultés de financement qui peuvent fortement les fragiliser.

La crise actuelle et le grand renversement idéologique qui l'accompagne (sous la forme manifeste d'un désir nouveau, et pour beaucoup inattendu, d'État par les citoyens) ne pourront que remettre en cause des formes d'intervention et d'organisation du microfinancement ayant voulu soumettre le collectif essentiellement à des logiques et des besoins privés. Nous entrerons sans doute dans une ère nouvelle d'un État qui fait faire.

Toutefois, la lecture néolibérale n'a pas immédiatement disparu. Elle persiste, un peu à la manière des élégances de l'aristocratie française, décrites par Hippolyte Taine, montant aux échafauds de la Révolution par ordre de préséance de l'Ancien Régime. Selon la lecture néolibérale, les activités informelles sont suffisamment déconnectées de l'économie salariale capitaliste (au sens où elles en seraient un refuge pour ceux qui ne pourraient pas trouver un emploi dans cette économie) que la microfinance devrait profiter de la crise pour gagner de nouveaux clients parmi tous les appauvris de la crise. Ils trouveraient une issue à leurs problèmes dans la création d'activités informelles et la microfinance leur

offrirait le complément de capacités financières pour développer ces micro-entreprises. L'erreur risque ici d'être analogue à celle commise par ceux qui pensaient que la crise enclenchée aux États-Unis serait amortie par la résilience des BRIC (catégorie de fait hétérogène réunissant le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine⁵³) qui deviendraient encore plus des nouveaux moteurs de la croissance mondiale suppléant une Amérique du Nord et une Europe vieillies. La régression du commerce mondial (situation inconnue depuis un quart de siècle) a vite constitué un démenti cinglant à ces illusions et montré que certains secteurs et régions des économies dites « émergentes » étaient plus atteints que la moyenne des seniors du capitalisme. Le *Rapport ILO 2009* (*op. cit.*) montre par exemple qu'en Inde au cours du seul dernier trimestre 2008 l'emploi a diminué de 3 % dans les mines et les productions métallurgiques, le textile et la fabrication de vêtements, la bijouterie et la taille des pierres précieuses, la construction, les transports et les technologies de l'information. Le capitalisme n'a pas trouvé dans ces pays la voie de la résurrection naïvement attendue. Et les populations des pays aux revenus par tête les plus faibles se trouvent considérablement appauvries pas la crise (en Afrique particulièrement qui voit chuter notamment la demande par des entreprises chinoises et le départ brutal d'expatriés chinois). L'essor de la microfinance devrait pour se réaliser être fortement soutenu par les autorités publiques.

La crise s'est traduite par un resserrement du crédit dû à un manque de liquidités et surtout de solvabilité. Il est difficile d'imaginer une réponse par des ressources locales venant suppléer les retraits d'apports extérieurs. La crise affecte localement et progressivement aussi les conditions de reproduction des systèmes de microfinance⁵⁴.

— Du fait d'une récession des activités de production et d'échange locales dépendantes d'une demande externe (que ce soit par exemple la demande chinoise de coton en Afrique de l'Ouest, la sous-traitance textile chinoise au Cambodge, les usines états-uniennes d'assemblage au

53. Sur la crise au Sud voir les analyses de Philippe HUGON, 2009, « La crise du capitalisme financier mondial et sa contagion au second monde « émergent » et au Tiers Monde », *Revue Tiers-Monde*, n° 197, janv.-mars 2009, p. 165-182 et de Pierre SALAMA, « Argentine, Brésil, Mexique, face à la crise », p. 183-202.

54. Certains pays en développement ont des programmes qui apportent des ressources complémentaires aux budgets de familles à faibles ressources et peuvent ainsi aussi contribuer à alimenter les flux financiers à un niveau local dont bénéficient les institutions de microfinance. On rencontre de tels programmes avec des injections monétaires visant surtout à couvrir des dépenses de santé et d'éducation des familles particulièrement en Amérique latine (l'exemple le mieux documenté sans doute est celui du Mexique avec Progresse devenu Oportunidades ; voir aussi les exemples du Honduras, de la Colombie, du Nicaragua et du Brésil) mais aussi en Turquie et en Indonésie (ILO 2009, *op. cit.* p. 34).

Mexique et en Amérique centrale ou encore le tourisme dans un grand nombre de pays⁵⁵).

— Du fait d'une diminution des versements des migrants qui très souvent apportent un revenu non négligeable pour les familles clientes de la microfinance⁵⁶. Ceci semble un facteur majeur des défaillances des institutions de microfinance du Nicaragua depuis l'été 2008. Autre exemple : Fic Grand Poder s'est implanté depuis l'Argentine en 2000 pour capter les fonds des migrants boliviens dans le contexte de la crise financière de l'Argentine. En cas de retour d'une fraction significative des migrants et d'une émigration moindre⁵⁷, le risque pour les institutions de microfinance collectant l'épargne est que les émigrés de retour prélèvent cette épargne déposée pour eux par des membres de leur famille ; l'opportunité pour les institutions de microfinance serait que ces familles investissent et empruntent pour créer de nouvelles activités génératrices localement de revenu⁵⁸. Toutefois, elles peuvent se confronter à une insuffisance de débouchés, du fait d'une forte dépression locale. À noter que la diminution des versements des migrants aux membres de leur famille restés au pays se trouve aujourd'hui macro-économiquement masquée par le rapatriement de l'épargne d'abord déposée dans les lieux d'émigration par ceux qui reviennent au pays. Un autre phénomène voile cette évolution : la détérioration du taux de change des monnaies de pays de migration face au dollar (par exemple du peso mexicain) masque un assèchement en cours, et plus encore à venir de ce flux. D'une part, de nombreuses familles remboursaient leurs prêts et épargnaient grâce à cet apport. D'autre part, ces flux importés de revenus étaient une source de dépenses qui alimentaient une dynamique locale de production de biens et

55. Sur ce processus voir International Labour Organization, 2009, *op. cit.*

56. Voir l'exemple dans l'État de Oaxaca (Mexique) par Solène MORVANT-ROUX, 2006, *Processus d'appropriation des dispositifs de microfinance : un exemple en milieu rural mexicain*, thèse université Lumière Lyon 2, 432 p.

57. Actuellement au Mexique par exemple, c'est moins le nombre de retours qui est important (il est identique en 2008 et en 2007 : 450 000) que celui d'une diminution des départs vers les États-Unis. Les émigrés connaissent des difficultés accrues pour y trouver des emplois et les conserver, et ceux qui sont aux États-Unis savent que les difficultés sont encore plus grandes au Mexique. La diminution de ceux qui quittent le Mexique pour travailler dans un autre pays est l'élément le plus frappant de l'évolution en cours : 226 000 de moins entre août 2008 et août 2007, soit une décroissance de 25 % de ce flux en un an. Les États-Unis ne sont pas leur seule destination, mais le solde migratoire (différence entre ceux qui partent et ceux qui rentrent) a diminué de moitié durant cette période vis-à-vis des États-Unis.

58. La question pourrait aussi se poser à vaste échelle mais de façon interne, par exemple en Chine où plus de vingt millions de travailleurs migrants dans les territoires de l'Est du pays auraient déjà regagné leurs villages et petites villes d'origine entre 2008 et 2009. Le rapport ILO 2009 *op. cit.* indique que les mêmes observations peuvent être faites pour ce qui est de ces retours de travailleurs en Afrique (p. 6).

services. Celle-ci est favorable aux micro-entreprises clientes des institutions de microfinance.

Soit cette réduction restera limitée parce que les travailleurs immigrés pourront trouver d'autres activités rémunératrices aux États-Unis (croyance en une forte capacité d'adaptation dans des formes illégales de travail) ou parce que l'évolution du taux de change peso-dollar par exemple compensera la diminution du montant global nominal versé en dollar. Soit la réduction de ces flux va s'accroître au fur et à mesure d'un approfondissement de la récession. Dans cette hypothèse, les institutions de microfinance mexicaines implantées dans les régions de forte migration seront davantage touchées du fait de la diminution de ces *remesas*. Toutefois, dans certaines communautés largement vidées par l'émigration de leur population (en particulier masculine) est en train de s'esquisser un mouvement de retour des populations. Ces ex-expatriés sont susceptibles de devenir des demandeurs de crédits pour entreprendre dans leur région d'origine à travers les unités que leurs apports avaient mis en place. Ils peuvent garantir leurs prêts par les investissements (notamment immobiliers) qu'ils ont au cours des années passées réalisés dans leurs villages. Cette dynamique peut dans ce cas enclencher un effet positif pour la microfinance, pour autant que les activités qu'ils implantent trouvent des débouchés solvables.

Les modèles dominants de la microfinance se trouvent à travers la crise idéologiquement contestés et nombre de systèmes sont pratiquement atteints dans leur pérennité. Le grand renversement consécutif à la crise met en faillite les modèles répandus par les fractions de la microfinance soumises à un moule néolibéral. Il touche alors profondément ses acteurs incapables de reformuler leurs modes de justification et d'intervention. Ils doivent reconfigurer leurs articulations institutionnelles, en particulier celles de partenariats entre public et privé. De la même façon que les années 1980 ont connu une remise en cause radicale du modèle des banques publiques de développement devant assurer l'appui à la diffusion de nouvelles techniques, de nouvelles productions parmi les paysanneries (et non des systèmes financiers viables et autonomes, voire profitables), le début du XXI^e siècle marque l'échec des idéologues fondamentalistes du marché. Grâce aux interdépendances mécaniques des prix, ils avaient cru pouvoir insuffler les incitations permettant les transformations des sociétés en une sommation de fonctions économiques (produire, épargner, investir, consommer, etc. soustraits à leurs dimensions culturelles et sociales) faisant réagir les acteurs rationnellement aux impulsions des marchés transmises mécaniquement par les échanges sans que les États

interviennent⁵⁹. On parlait de moins en moins de paysanneries, spectre ancien de luttes sociales, pour s'illusionner sur des unités de production et de commercialisation qui n'auraient eu que des fonctions économiques et financières simulant l'accumulation capitaliste. Ainsi était oubliée leur nécessaire immersion dans le social⁶⁰ pour assurer la reproduction matérielle et culturelle des familles et des communautés, qui constitue le but ultime de ces systèmes de production et d'échange enclavés dans des relations plus vastes. La reconnaissance des erreurs de ce modèle qui aurait voulu être autorégulateur et traiter le non économique principalement comme un obstacle à la mécanique des marchés, et en conséquence l'échec des acteurs qui ont porté ces « funestes illusions », selon l'expression de Karl Polanyi, ne peuvent qu'induire la recherche de nouveaux paradigmes et de nouveaux partenariats fondés sur des compromis de fonctionnement entre les principes d'intégration dans lesquelles la réciprocité, la redistribution et le marché, autrement dit des mécanismes alliant solidarité, protection et compétitivité, peuvent constituer des réponses originales aux besoins de services financiers des populations⁶¹. Il serait contre-productif, voire dangereux pour la pérennité de cette activité, que les responsables des organisations de microfinance se raidissent face à ces retournements idéologiques en cours. Les réactions par exemple de Blue Orchard⁶² ou de Babyloan Org⁶³ diffusées sur leurs sites face aux critiques montantes de journalistes⁶⁴, en mettant en cause le professionnalisme voire l'honnêteté

59. En cela ce modèle néolibéral sans État ou plutôt contre l'État est radicalement différent du modèle d'Adam Smith (mais aussi de Léon Walras) pour lesquels la puissance publique est une condition du bon fonctionnement des marchés, comme le rappelle fort pertinemment Amartya SEN, 2009 (« Capitalism Beyond the Crisis », *The New York Review of Books*, vol. 56, n° 5, March 26).

60. Parmi les nombreux travaux critiques, voir : Alain CAILLÉ, *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*, Paris, La Découverte, 2005 ; Jacques GÉNÉREUX, *La Dissociété*, Paris, Le Seuil, 2006 et Pierre CALAME, *Essai sur l'Économie*, Paris, Charles Léopold Mayer, 2009.

61. Nous avons développé cette dimension dans SERVET 2008 World Social Finance Summit/INAISE, 5 juin, conférence : « Financiarisation et dynamique d'alternatives solidaires ». De façon plus générale voir J. L. LAVILLE, A. D. CATTANI, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris, Gallimard, Nel. Ed. 2006.

62. Voir le communiqué de sa Directrice de la communication Antonella Notari Vischer sur le site de Blue Orchard mai 2009 qui évoque : « un procès biaisé et stérile sans proposer aucune issue ».

63. Voir le blog de Babyloan Org sous la signature d'Arnaud POISSONNIER, 17 mai 2009. Celui-ci écrit notamment : « Si elles [les institutions de microfinance] disparaissent, le système s'écroule et 130 000 000 de bénéficiaires et leurs familles de par le monde risquent de retomber dans la pauvreté Il ne leur resterait alors qu'une solution : recourir aux usuriers ».

64. Après l'émission de France 2, *Envoyé Spécial*, « Banquier des pauvres », 14 mai 2009, www.dailymotion.com/video...

de ceux-ci, ne peuvent qu'entraîner le tournage et la diffusion de nouveaux reportages à charge prouvant... la qualité de l'information des précédents⁶⁵. Le microcrédit en devenant un produit beaucoup mieux connu a cessé de pouvoir être défendu en bloc comme étant « globalement positif ». Chaque institution se doit désormais de défendre ses formes d'intervention et de prouver ses résultats⁶⁶.

Il est possible pour la microfinance, compte tenu de ses spécificités, de ses potentialités, de son image, de son histoire longue, etc., d'attirer des placements à la recherche d'une autre philosophie que le strict rendement et voulant partager solidairement des risques. D'où un maintien de la commercialisation de la microfinance, voire son possible essor. Mais, pour cela, les opérateurs doivent être capables de présenter des cotations éthiques, des mesures d'impact et d'effets et de responsabilité sociale répondant rigoureusement à ces aspirations montantes d'un nombre croissant d'épargnants et aux objectifs sociétaux nouveaux d'entreprises et de leurs fondations. Ce sera d'autant plus facile que les cours des sociétés de microfinance cotées auront moins baissé que ceux des valeurs phares constituées par les institutions financières traditionnelles piégées par les spéculations et dont nombre d'entre elles se sont effondrées depuis l'automne 2008 sur les marchés boursiers⁶⁷. En monnaie locale, l'action de Compartamos qui cotait 67,49 au 29 juin 2007 ne valait plus que 26,84 au 31 mars 2009 et était remontée à 60,6 au 30 novembre 2009. Celles d'Equity Bank (Kenya) sont passées d'un cours proche de 5 à l'automne 2006 à plus de 30 en juillet 2008 pour retomber à 9 début mars 2009, remonter à près de 18 début avril 2009 et se trouver à 13,5 au 30 novembre 2009. Celles de la BRI (Bank Rakyat Indonesia) au Jakarta Stock Exchange sont passées de moins de 2 000 en 2004 à plus de 8 000 à l'automne 2007 pour tomber à 2 800 en décembre 2008 et s'établir à 7 400 au 30 novembre 2009 (Sources des cotations Bloomberg). On pourra remarquer que les cours des actions des principales banques de microfinance ont relativement moins diminué que celles de grandes

65. Voir en ce sens Federico FUBINI, « Microcredito : ora I poveri si ribellano », *Corriere della Sera*, 4 Luglio 2009, et Tony ALLEN-MILLS : "World poverty guru "fails" to spread wealth", *The Sunday Times*, October 4, 2009 alors que Benoit XVI dans l'Encyclique *Caritas in Veritas* (Libreria Editrice Vaticana, 2009, 55 p.) marque aussi des réserves face à la mode du microcrédit.

66. Ce que fait par exemple Symbiotics SA en offrant un indicateur synthétique de responsabilité sociale en plus d'indicateurs proprement financiers (SERVET, 2010, in Handbook)

67. Emmanuel de LUTZEL, Bernard COUPEZ, Xavier REILLE, « Paradoxes et défis de la microfinance : une industrie qui résiste à la crise, une nouvelle classe d'actifs », in : *Rapport sur l'argent dans le Monde 2009*, p. 399-416.

banques internationales, voire des places boursières elles-mêmes de ces pays... ce qui ouvre des opportunités pour ce champ de placements, ou simplement des espoirs.

Dans les pays où les taux d'exclusion financière sont massifs, les effets sur les institutions de microfinance, en terme de volumes d'activités (ce qui est différent du niveau de risques), peuvent être limités par le fait qu'il existe des capacités considérables d'expansion. Cela dépend des taux de pénétration de la microfinance. C'est par exemple beaucoup moins vrai au Bangladesh, pays presque saturé d'offres de microcrédit (plus de 21 millions d'emprunteurs pour 150 millions d'habitants) qu'au Mexique avec environ 3,5 millions de clients pour la microfinance, au sens restreint (5 millions et demi avec les coopératives d'épargne et de crédit) dans un pays de plus de 100 millions d'habitants. Si l'on compare le Maroc et la Tunisie⁶⁸, pour une population trois fois plus nombreuse, dans le premier le volume de prêts estimé en dollar y est cent fois plus élevé ; les risques de surendettement augmentent⁶⁹ alors et ceci peut expliquer les difficultés que traverse actuellement la microfinance marocaine et que ne connaît pas (encore) la Tunisie.

Toutefois, la crise ne présente pas que des facettes négatives. Elle peut offrir au secteur de la microfinance des opportunités à différents points de vue :

— Elle peut favoriser un renforcement du cadre légal et réglementaire afin de donner notamment plus de confiance et de garantie aux épargnants.

— Elle peut aussi faciliter l'acceptation de réformes par des structures pour lesquelles politiquement les changements ont été différés (c'est le cas de la FECECAM au Bénin que nous avons déjà évoqué).

— Elle peut contribuer à éliminer des acteurs peu efficaces et, par des opérations de concentration, autoriser une diversification de l'offre pour mieux faire face ensemble. Le risque est aussi, à l'inverse, une concentration du secteur au détriment de la diversité et la constitution ou le renforcement d'oligopoles qui se traduisent souvent par une absence de concurrence sur les taux d'intérêt.

— La nécessité faisant vertu, le besoin d'offres de services d'épargne et d'assurance peut être mieux pris en compte.

— Une extension de la clientèle vers des emprunteurs déboutés par les banques (à court de liquidités ou plus craintives encore dans la prise de

68. Sur le microcrédit en Tunisie, on lira avec intérêt Houda LAROSSI, *Micro-crédit et lien social en Tunisie — La solidarité instituée*, Paris, Karthala, 2009.

69. I. GUÉRIN, M. ROESCH, J.-M. SERVET, « Développement : Quand la « bulle » de la microfinance éclatera », *Les Echos* www 16 juin 2009.

risque⁷⁰) ou par des clients (nous l'avons noté) qui avaient migré et qui reviennent avec des projets d'investissement au pays. Mais le risque est bien sûr ici que la microfinance s'éloigne plus encore des populations proches du niveau de la ligne de pauvreté pour cibler ces nouveaux clients mieux éduqués et plus riches et donc *a priori* beaucoup plus rentables (Bernd Balkenhol, 2007, trad. 2009).

Les solutions qui pourront être adoptées dépendront des spécificités passées du secteur microfinancier dans chaque partie du monde et à l'intérieur des pays. Le futur est latent. Mais des œillères idéologiques empêchent de le percevoir⁷¹. C'est ce qui explique que le retour de logiques publiques que nous avons évoquées était déjà présent, par exemple dans le *Rapport 2008 sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale consacré à l'agriculture⁷². Il était devenu de plus en plus évident que la privatisation d'entités publiques de financement ne réussissait pas à les rendre rentables par un simple changement de statut et les banques privées n'étaient pas parvenues à combler le vide laissé par l'éradication des interventions administrées. Toutefois ce retour d'un État multiforme à ses différents niveaux possibles d'intervention (du local au global et de façon directe ou indirecte), pour être efficace, ne pourra se réaliser qu'à travers de nouveaux modèles de solidarité et aussi de protection-redistribution et de nouvelles formes d'organisations des sociétés civiles et du partage entre travail et capital. Deux termes et une opposition devenus un quasi-tabou au cours des années noires d'hégémonie du néolibéralisme. Ils retrouvent grâce à la crise, et de façon salutaire, enfin droit d'être cités. Des approches alternatives peuvent contribuer à refonder les modes d'inclusion par la finance, et en particulier l'ensemble des finalités et des modalités d'action de la microfinance.

70. Ceci peut être en particulier le cas pour le microcrédit en Europe centrale et orientale où les banques européennes (allemandes, autrichiennes, françaises et grecques en particulier) qui se sont implantées restreignent le crédit aux petites et moyennes entreprises. Ces exclus constituent de nouveaux clients potentiels, pour autant que les institutions de microcrédit s'adaptent et disposent elles-mêmes de fonds à prêter alors que les effets de la crise sur la microfinance y apparaissent beaucoup plus importants que dans d'autres régions de la planète (voir en ce sens les comparaisons inter-régionales par le CGAP, printemps 2009).

71. Développé dans SERVET, *World Social Finance Summit*, 5 juin 2008, conférence : « Financiarisation et dynamique d'alternatives solidaires », Inaise, Québec.

72. *L'agriculture au service du développement*. Dans le même sens, voir le rapport *Finance for all* de la Banque mondiale.

Servet J.M. (2010)

La microfinance au Sud soumise au grand renversement

In : Phélinas Pascale (dir.), Selim Monique (dir.). *La crise vue d'ailleurs*

Paris : L'Harmattan, p. 271-297. (Questions Contemporaines.Série Globalisation et Sciences Sociales)

ISBN 978-2-296-11544-6